



## COMMUNE DE LABROUSSE

Instruction comptable : M14

Population avec double comptes : INSEE : 500 habitants en 2023 Population DGF 2022 : 547

Catégorie démographique de – 500 habitants

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part la loi NOTRe du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2022

#### BUDGET PRINCIPAL

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'année 2021 génère un excédent de fonctionnement de **91 361.77 €**

#### Dépenses

**Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 422 739.96 €.**

**Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 3.9 % par rapport à celles de 2021.**

Les dépenses budgétaires peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 011 les charges à caractère général (frais de combustible carburant, achat de petit matériel, entretiens et réparations, assurances)
- 012 Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- 65 les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus)
- 66 les charges financières (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie...)
- 67 les charges exceptionnelles

Les charges d'ordre (dotations aux amortissements et provisions)

Chapitres	CA 2022
011 Charges à caractère général	150 059.60 €
012 Charges de personnel	208 567.85 €
65 Autres charges de gestion courante	47 601.76 €
66 Charges financières	6 970.65 €
Dépenses d'ordre	9 540.10 €
<b>TOTAL</b>	<b>422 739.96€.</b>

## Recettes

**Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 514 101.73 €**

**Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 2.27 % par rapport à celles de 2021**

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles ou d'ordre peuvent être regroupées en huit catégories principales :

- 70 Produit des services (redevance périscolaire cantine et garderie...)
- 73 produits issus de la fiscalité directe locale (TH TFB TFNB, taxe sur les pylônes...)
- 74 Dotations et participations de l'Etat
- 75 Produits de gestion courante (revenus des immeubles...)
- 76 les produits financiers
- 77 produits exceptionnels
- 013 Atténuation de charges (Indemnité agence postale remboursement rémunération personnel
- Recettes d'ordre

Chapitre	CA 2022
70 Produits de services	28 232.31€
73 Impôts et taxes	293 348.00€
74 Dotations et participations	140 106.16€
75 Produits de gestion courante	35 004.36€
76 Produits financiers	7.40
77 Produits exceptionnels	5.05€
013 Atténuation de charges	17 398.41€
<b>TOTAL</b>	<b>514 101.73€</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

L'année 2022 génère un excédent d'investissement de **24 704.99 €**

## Dépenses

**Les dépenses d'investissement se sont élevées à 197 761.59€**

**Les dépenses d'investissement ont diminué de 63.24 % par rapport à celles de 2021**

Chapitre	CA 2021
204 Subv équipement versée (EP)	17 679.18€
21 Immobilisations corporelles	22 323.43 €
23 Immobilisations incorporelles	102 069.58€
16 Remboursement capital emprunt et cautionnement	55 689.40 €
<b>TOTAL</b>	<b>197 761.59 €</b>

**Les principaux investissements 2022 ont été les suivants :**

Travaux de voirie	76 687.16 €
Volets roulants cantine et salle de motricité porte cantine	7104.52
Nouvelle mairie clôture et portail	17 801.62€
Plaque de rue et numéro maison	8 637.96 €
Aménagement cuisine salle polyvalente	5 359.59 €

## Recettes

Les recettes d'investissement se sont élevées à 222 466.58 €

Les recettes d'investissement ont diminué de 54.8 % par rapport à celles de 2021

### Chapitre :

13 Subventions	27 299.65 €
10 Dotations diverses	124 647.08 €
040 Recettes d'ordre	9 540 €
16 Emprunts et dettes assimilées	60 979.75 €

**TOTAL :** 222 466.58 €

### Autofinancement :

La capacité d'autofinancement brute s'élève à 100 902 €

La capacité d'autofinancement nette s'élève à 45 835 €

### Endettement :

L'encours de dette au 31 décembre 2022 s'élève à 520 366.36 € soit 951.31€ par habitant.

Les charges financières pour la même période s'élèvent à 60 466.16 €

### Taux d'imposition

	2019	2020	2021	2022
Taxe d'habitation	13,36			
Taxe foncière bâtie	27,42	27,42	27,42 + 23,56 (part du département) = 50,98	27,42 + 23,56 (part du département) = 50,98
Taxe foncière non bâtie	130,54	130,54	130,54	130,54

Pas d'évolution des taux d'imposition en 2022

## BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

En 2022 le solde d'exécution de la section d'investissement est de 14 281.83 €, de 0€ en fonctionnement. Un déficit de 26 702.13 € en investissement.

Les lots du lotissement sont tous vendus, dans l'optique de la clôture du budget lotissement la commune prend en charge sur le budget principal le déficit et l'étale sur 4 ans à compter de 2022 (8 873 € par an puis 8 876.13 € en 2025).